

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 10 juillet 2020

CCCLA convention instruction urbanisme (DE 2020 029)

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention d'instruction des autorisations d'occupation du sol entre la commune et la communauté des communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025

Désignation d'un délégué au sein du syndicat agence de gestion et développement informatique (A.GE.DI) (DE 2020 030)

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Loïc DOUSSAT, 2ème adjoint du Maire comme délégué de la Commune de BELFLOU au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

Élection d'un délégué et de trois suppléants pour l'élections sénatoriales

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Henri-Georges BARGAIN comme délégué, Messieurs Thierry MARQUIER, Thibault PRADEL et Loïc DOUSSAT comme suppléants.

Désignation d'un représentant au COVALDEM 11

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Bruno POMART, Maire, en tant que représentant au COVALDEM 11

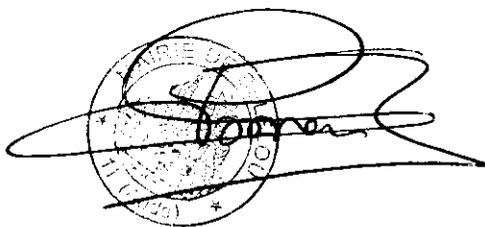
La fête du village

Le Conseil Municipal décide d'offrir l'apéritif et le vin pour le repas du samedi 8 Août 2020

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a demandé un rendez-vous avec Madame La Députée Mireille ROBERT.

Le Maire

Bruno POMART



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 juin 2020

Huis clos conseil municipal (DE 2020 017)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-18,
Vu les obligations de mise en place des mesures de sécurité et gestes barrières en raison de l'épidémie de covid19,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide qu'il se réunit à huis clos.

Indemnité du maire (DE 2020 018)

Le Conseil Municipal fixe l'indemnité de maire au taux de 8.50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 28 mai 2020.

Indemnité des adjoints (DE 2020 019)

Le Conseil municipal fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 3.40 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 09 juin 2020.

Formation des élus (DE 2020 020)

Le conseil municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

Création d'emplois et modification tableau des effectifs (DE 2020 021)

Le Conseil Municipal décide les créations de postes suivants :

- adjoint administratif territorial
- adjoint administratif principal de deuxième classe,

Vote du budget primitif 2020 (DE 2020 022)

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 en équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement

En recettes à la somme de : 318 604.66 Euros

En dépenses à la somme de : 318 604.66 Euros

Vote des taxes locales 2020 (DE 2020 023)

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition suivants pour l'année 2020 :

taxe foncière (bâti)	19.69 %
taxe foncière (non bâti)	76.81 %
produit fiscal attendu	35 389 €

SLA - désignation délégués (DE 2020 024)

Le conseil municipal désigne pour représenter la Commune de Belflou au Syndicat Lauragais Audois

- M. POMART Bruno délégué titulaire
- Mme GRACIA GRANEL Pauline déléguée suppléante

SYADEN - désignation délégués (DE 2020 025)

Le conseil municipal désigne pour représenter la Commune de Belflou au Syndicat Audois d'Energies et du Numérique :

- M. PRADEL Thibault délégué titulaire
- M. DOUSSAT Loïc délégué suppléant

ATD11 - désignation des délégués (DE 2020 026)

Le conseil municipal désigne pour représenter la Commune de Belflou à l' Agence Technique Départementale de l'Aude :

- M. DOUSSAT Loïc délégué titulaire
- M. SALVAING Jean-Pierre délégué suppléant

CLECT - désignation d'un membre (DE 2020 027)

Le Conseil Municipal désigne Mme Sylvie GAIARIN, conseillère municipale, en tant que représentante à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

CCID - désignation de 24 membres (DE 2020 028)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), la commission communale des impôts directs (CCID) est instaurée à chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Elle est composée du maire, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques sur proposition d'une liste de contribuables en liste double (soit 24 noms) désignés par délibération du conseil municipal.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, propose les contribuables suivants :

Mme BRUGIROUX Valérie
Mme DOUSSAT Nathalie
M. CONDOURET Christian
Mme MARQUIER Béatrice
M. ROUQUET Roland
M. BARGAIN Henri-Georges
Mme DANDINE Elisabeth
Mme SALVAING Chantal
M. PIERRE Claude
M. TEULIER Bernard
M. VERNHES Loïc
Mme CAZANAVE Monique
M. DANDINE Michel
M. JOUAN Christophe
Mme SERINET Caroline

Mme FERRERO Sylvie
M. ROCHER Patrice
Mme RODRIGUEZ Romane
Mme VASSAL Katia
M. MARQUIE Jacki
M. DOUSSAT Loïc
M. DANDINE Jean-Claude
Mme TEULIER Michelle
Mme CHILON Corinne
Fait à BELFLOU, le 17 juin 2020

Le Maire

Bruno POMART

